

LA NATION

Quotidien National d'Information

Mardi 28 Janvier 2025 N° 3430 Prix: 10 DA

RÉSOLUTION DU PARLEMENT
EUROPEEN CONTRE L'ALGERIE

La réponse
cinglante
du Parlement
algérien

P3

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Retour des Palestiniens dans le nord de l'enclave

P11



RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

Alger balise la voie

P3

LANCIMENT DE LA 2ÈME PHASE DU RECENSEMENT
DU PRODUIT NATIONAL

186.000 entreprises
productrices dénombrées

P2

Ligue 1 Mobilis

Le MCA convoite
le fauteuil de leader

P9

EDUCATION
NATIONALE**Le contenu du statut
particulier des
fonctionnaires du
secteur clarifié**

Le ministère de l'Education nationale a apporté, dimanche dans un communiqué, un ensemble de clarifications sur certaines interrogations relatives au contenu du statut particulier des fonctionnaires du secteur, insistant sur l'importance du rôle de la communauté éducative pour la stabilité des établissements éducatifs. "Le ministère de l'Education nationale adresse ses vifs remerciements à tous les membres de la communauté éducative, pour leur rôle positif notamment les directeurs d'éducation, les fonctionnaires des directions d'éducation, les enseignants, les directeurs, les censeurs, les superviseurs, les conseillers, les inspecteurs, les fonctionnaires des services économiques, les laborantins, les travailleurs professionnels, les organisations syndicales, les associations nationales et locales des parents d'élèves, ainsi que tous les organismes, les services et les personnes ayant contribué à accompagner nos enfants les élèves et à assurer la stabilité de nos établissements éducatifs", a précisé le communiqué.

Sur certaines interrogations soulevées après la publication du statut particulier des fonctionnaires appartenant au corps de l'éducation nationale (25-54) et du régime indemnitaire (25-55), a ajouté la même source, "le ministère de l'Education nationale précise que statut particulier (25-54) n'inclut pas de nouvelles dispositions concernant les fonctionnaires des services économiques, dont ceux de l'intendance chargés de la gestion financière et matérielle qui restent soumis aux anciens textes, car le Gouvernement a décidé d'examiner leur dossier avec ceux des autres secteurs de la fonction publique et les syndicats représentatifs seront invités à présenter leurs propositions dans les meilleurs délais". "Les fonctionnaires des services économiques font partie intégrante des catégories mentionnées dans le statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps de l'éducation", a noté le communiqué.

En ce qui concerne le droit de bénéficier de cinq années avant l'âge légal de la retraite, le ministère a affirmé que ce droit est prévu par l'article 12 du statut particulier, ajoutant que les modalités d'application seront définies par un décret exécutif qui sera publié prochainement et entrera en vigueur cette année. Concernant l'article 59, alinéa 08, stipulant l'interdiction pour le fonctionnaire du secteur de l'éducation d'exercer toute autre activité lucrative à titre privé, en tant qu'œuvre professionnelle de quatrième degré, le ministère a précisé que cet article est régi par les dispositions de l'article 43 de l'ordonnance 03/06 portant statut général de la Fonction publique, complétée, qui exclut de cette interdiction les activités de formation (enseignement), lorsqu'elles sont exercées en tant qu'activité secondaire dans des conditions définies par la réglementation.

Le ministère de l'Education nationale a entamé la prise des mesures nécessaires pour la mise en œuvre du statut particulier (25-54) et du régime indemnitaire (25-55), pour permettre aux fonctionnaires d'en bénéficier dans les plus brefs délais, que ce soit en termes d'intégration, de promotion ou de perception des augmentations, a ajouté le communiqué. Concernant les observations relevées sur le statut particulier (25-54) et le régime indemnitaire (25-55), et dans le cadre de la poursuite de la démarche participative, le ministre de l'Education nationale a formé une commission spéciale sous la supervision du chef de cabinet du ministère, laquelle poursuivra les consultations avec les organisations syndicales représentatives lors de réunions périodiques et recevra leurs propositions et observations sur le statut particulier, le régime indemnitaire ou toute autre préoccupation liée aux aspects socioprofessionnels des fonctionnaires, tout en établissant un calendrier pour leur traitement, selon la même source.

R.N

LANCÉMENT DE LA 2ÈME PHASE DU RECENSEMENT DU PRODUIT NATIONAL

186 000 entreprises productrices dénombrées

L'objectif de ce recensement, dont la première phase avait été lancée le 7 mai 2023, consiste à définir avec exactitude les capacités nationales de production et d'élaborer un fichier national des différentes unités de production pour permettre, à la faveur de la numérisation, aux pouvoirs publics d'encadrer les importations, d'orienter les investissements et de les répartir judicieusement sur le territoire national dans l'optique, notamment, de créer des pôles industriels spécialisés.

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, hier à Sétif, le lancement officiel de la 2ème phase de l'opération de recensement économique du produit national. Cette opération, placée sous le slogan "Recensement complet pour construire une économie nationale intégrée", intervient dans le cadre d'une vaste démarche dont l'objectif est l'élaboration d'une base de données nationale précise et exhaustive de toutes les activités économiques. L'objectif de ce recensement, dont la première phase avait été lancée le 7 mai 2023, consiste à définir avec exactitude les capacités nationales de production et d'élaborer un fichier national des différentes unités de production pour permettre, à la faveur de la numérisation, aux pouvoirs publics d'encadrer les importations, d'orienter les investissements et de les répartir judicieusement sur le territoire national dans l'optique, notamment, de créer des pôles industriels spécialisés.

En marge de la cérémonie de lancement de l'opération, organisée au siège de la wilaya de Sétif, le ministre a rappelé, débile, au cours d'un point de presse, qu'il s'agit, en fait de la 3ème phase du recensement après celle de 2011 et de 2018, suivies de celle, expérimentale, lancée en mai 2023. "Nous ne pouvons pas, aujourd'hui, parler de régulation du marché, de détermination de notre production nationale brute ou de nos besoins nationaux sans l'élaboration, en exécution des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'un plan de conduite de l'opération axé sur notre production nationale, sur



la couverture de nos besoins en produits de grande consommation et de produits manufacturés", a-t-il souligné. Selon lui, l'Algérie dispose aujourd'hui d'un "tissu économique très important constitué de 186.000 entreprises nationales productrices, industrielles et de transformation parmi lesquelles 120.000 ont été dûment recensées, constituant une précieuse banque de données quant aux besoins et aux produits que nous consommons et ce, avec précision". Si le président de la République a insisté sur l'élaboration d'un recensement économique des produits nationaux, qu'il s'agisse des produits agricoles dont le recensement a été effectué par le ministère concerné, ou des

produits industriels et de transformation, c'est dans le but de déterminer avec précision les indices liés à notre consommation et de constituer une banque de données exhaustives", a encore précisé M. Zitouni. Soulignant que le choix de la wilaya de Sétif pour le lancement de cette importante opération n'est pas fortuit, il a assuré qu'"il s'explique par le fait qu'il s'agit de la seconde wilaya en termes économiques, après celle d'Alger, au plan de l'importance du tissu industriel, avec plus de 8.000 entreprises de production industrielle et de transformation rayonnant sur l'ensemble du territoire national".

Synthèse: Ali.C

SOMMET DES CHEFS D'ETAT AFRICAINS SUR L'ÉNERGIE

L'Algérie plaide pour l'intégration africaine

Le ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, a réaffirmé, hier à Dar es Salam (Tanzanie), lors d'une séance ministérielle sous le thème "Politiques et réformes pour transformer le secteur énergétique en Afrique", organisée dans le cadre du Sommet des chefs d'Etat africains sur l'énergie de l'engagement de l'Algérie en faveur du renforcement de l'intégration africaine et internationale en matière d'énergie. Dans son allocution lors de cette séance, qui a vu la participation de ministres de l'Energie et des Finances de différents pays africains et de représentants d'institutions régionales et internationales, M. Arkab a salué l'initiative "Mission 300" qui vise à raccorder 300 millions d'Africains à l'électricité d'ici 2030, avant de souligner l'importance de l'interconnexion électrique entre l'Algérie et les pays africains, avec des plans à même d'étendre la coopération régionale et d'augmenter les échanges électriques pour soutenir le développement

socioéconomique. Il a rappelé que l'Algérie "s'emploie à mettre en œuvre des projets visant à interconnecter son réseau électrique directement à l'Europe via la Mer Méditerranée, ce qui permettra d'exporter l'électricité vers l'Europe et de diversifier davantage les sources d'énergie des pays européens". "L'Algérie s'attache également à la réalisation du projet de Gazoduc transsaharien TSGP, qui reliera le Nigeria à l'Algérie via le Niger, lequel permettra d'exporter 30 milliards m³/an de gaz vers les marchés européens", a ajouté M. Arkab, soulignant que "cet important projet pour le renforcement de l'intégrité continentale est soutenu par l'Union africaine et la Banque africaine de développement (BAD)". Sur sa lancé, le ministre a évoqué le rôle de l'Algérie dans l'interconnexion énergétique régionale avec les pays voisins, citant à titre d'exemple l'interconnexion électrique déployée avec la Tunisie (400 kV) et que l'Algérie compte étendre avec la Libye en vue de renforcer la coopération régionale. De plus,

"l'Algérie continue de soutenir la coopération avec les pays africains, à travers le transfert d'expertises et la formation des cadres techniques dans différents domaines énergétiques, y compris le pétrole, le gaz et les énergies renouvelables", a-t-il fait savoir.

Rappelant que "l'Algérie est un pays pionnier dans le secteur de l'énergie au niveau du continent et dans le monde", M. Arkab a mis en exergue "les grandes réalisations" accomplies dans ce domaine, notamment au niveau national, à travers la réalisation de plusieurs projets énergétiques, tels que les nouvelles centrales électriques et la création de lignes de transport de l'électricité à haute tension. Il a en outre évoqué le programme ambitieux lancé par l'Algérie en vue de développer les énergies renouvelables, avec la réalisation de 15.000 MW d'électricité solaire photovoltaïque à l'horizon 2030 et le renforcement de l'utilisation de l'hydrogène afin de réduire les émissions de carbone.

R.N

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Vers l'augmentation de la bourse universitaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, la création d'une commission sur l'augmentation de

la bourse universitaire. Conformément aux instructions du président de la République, cette commission, composée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du ministre de la

Jeunesse et du ministre des Finances, soumettra son rapport sur l'augmentation de la bourse universitaire lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. Le président de la République a insisté sur l'impér-

atif, pour le plan de réforme globale des œuvres universitaires, d'inclure la révision des systèmes de bourse et d'hébergement des étudiants universitaires.

R.N

RÉVISION DE L'ACCORD D'ASSOCIATION AVEC L'UE

Alger balise la voie

Pour le président Tebboune, la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), vient "soutenir les bonnes relations" entre les deux parties et repose sur le principe gagnant-gagnant.

En demandant la révision de l'accord d'association avec l'Union européenne, le gouvernement algérien n'en tend nullement jeter le bébé avec l'eau du bain mais simplement à effacer un tant soit peu le déséquilibre flagrant qui affecte cet accord tout en gardant, en défaveur bien sûr de l'Algérie, tout gardant intactes les bonnes relations avec un partenaire aussi stratégique que l'Europe. C'est là la quintessence du message délivré dimanche par le président Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, en affirmant que la révision de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), vient "soutenir les bonnes relations" entre les deux parties et repose sur le principe gagnant-gagnant. Le président de la République a précisé que la révision de cet accord "ne résulte pas d'un conflit, mais vise à soutenir les bonnes relations entre l'Algérie et l'Union européenne en tant que partenaire économique sur la base du principe gagnant-gagnant", selon le communiqué du Conseil des ministres. Concernant l'exposé sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, le président de la République a affirmé que la révision de cet accord s'impose au regard de la réalité économique actuelle, sachant que depuis son entrée en vigueur, en 2005, les exportations de l'Algérie étaient basées principalement sur les hydrocarbures, alors qu'aujourd'hui, nos exportations hors hydrocarbures se sont diversifiées et étendues à d'autres domaines, notamment la production agricole, les minerais, le ciment et les produits alimentaires et autres".

D'autre part, le chef de l'Etat a affirmé que l'Algérie n'a interdit l'importation dans aucun do-



maine, à l'exception de ce qui est fabriqué localement et qui couvre les besoins du marché national, donnant des instructions strictes au Gouvernement pour contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie auprès des marques commerciales mondiales. Il a précisé que "l'objectif fixé est de rationaliser et d'organiser l'importation par filière, en coupant court aux tentatives de spéculation récurrentes sur les produits importés comme les pièces de rechange, dont l'importation est toujours ouverte et n'a fait l'objet d'aucune décision l'interdisant", selon le communiqué du Conseil des ministres. Il a, en outre, donné des instructions strictes au Gouvernement pour « contrer toute tentative visant à ternir l'image de l'Algérie auprès des marques commerciales mondiales, en facilitant et en encourageant l'investissement, notamment par les jeunes, dans la commercialisation des

marques mondiales qui connaissent un grand succès dans les grands centres commerciaux ou malls, et qui attirent énormément de jeunes algériens », a précisé la même source. Début octobre 2024, le président Tebboune avait affirmé, lors d'une son entrevue périodique avec des représentants des médias, que "l'accord d'association avec l'Union européenne sera révisé à partir de 2025", soulignant que cette révision, désormais "nécessaire", sera menée "avec souplesse et dans un esprit amical sans entrer en conflit" car, avait-il dit, "nous entretenons des relations normales avec les Etats (de l'Union européenne), y compris la France".

Evoquant les raisons de cette révision, le président de la République a indiqué que "l'accord avec l'Union européenne a été conclu à une époque où l'Algérie était bien différente de celle d'aujourd'hui". "A l'époque, la contribution de l'industrie au re-

venu national ne dépassait guère 3% et nous importions des produits agricoles sans en exporter. En d'autres termes, l'Algérie d'alors n'avait pas de capacités d'exportation", avait-il expliqué, soulignant que "la donne a changé, l'Algérie produisant et exportant désormais une grande variété de produits manufacturés, électroménagers et autres". «Aujourd'hui, nous demandons une révision, car l'essence même de l'accord avec l'Union européenne repose sur le libre-échange, et nous souhaitons le faire dans un esprit amical sans entrer en conflit », avait-il martelé, précisant que les Etats membres de l'Union européenne «veulent entretenir de bonnes relations économiques (avec l'Algérie) et ne s'opposent pas à une révision de l'accord». Selon une source médiatique, les négociations entre les deux parties seront entamées au cours du mois de février prochain.

Ali.C

VISITE HIER DU CHEF DE LA DIPLOMATIE TUNISIENNE EN ALGÉRIE

La consolidation de la coopération bilatérale en point de mire

Le ministre tunisien des Affaires étrangères, Mohamed Ali Nafti, est arrivé ce lundi en Algérie dans le cadre d'une visite officielle. Son arrivée, le chef de la diplomatie tunisienne a été reçu par Bakhta Selma Mansouri, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger chargée des affaires africaines. Le chef de la diplomatie tunisienne a été reçu en audience par le président Tebboune. Le directeur de cabinet de la Président, Boualem Boualem, et le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf ont assisté à cette audience, a précisé un communiqué de la Présidence. Ce dernier s'est, à son tour, entretenu avec son homologue tunisien, en passant en revue les relations de fraternité et de partenariat entre les deux pays et en évoquant les perspectives à même de les hisser aux plus hauts niveaux possibles, conformément aux directives des présidents des deux pays. La réunion a également été une occasion de consultation et de coordination sur un certain nombre de questions et de dossier d'actualité.

Pour sa part, le ministère tunisien des Affaires étrangères a indiqué, dans un communiqué publié dimanche sur sa page Facebook, que «les discussions de M. le Ministre avec son homologue algérien, M. Ahmed Attaf, porteront sur les voies et moyens à même de consolider la coopération et le partenariat solidaire dans des secteurs vitaux prioritaires pour les deux parties, notamment l'énergie, la sécurité alimentaire et hydrique, le transport, le commerce et la migration irrégulière ». «Les deux parties aborderont également l'amélioration des services consulaires et la facilitation des déplacements entre les deux pays, contribuant ainsi à promouvoir l'intégration économique, sociale et culturelle et à servir les intérêts des communautés tunisienne et algérienne dans leurs pays de résidence». Pour le ministère tunisien des Affaires étrangères, cette visite «illustre la volonté des dirigeants des deux pays frères de renforcer davantage les relations de fraternité et de coopération entre la Tunisie et l'Algérie, tout en affirmant leur détermination à intensifier les consultations et la coordination sur les questions d'intérêt commun, en vue de consolider la sécurité, la stabilité et le développement dans la région».

R.N

RÉSOLUTION DU PARLEMENT EUROPÉEN CONTRE L'ALGÉRIE

La réponse cinglante des Parlements algérien...et panafricain

Le Parlement algérien, dans ses deux chambres, a condamné dans les termes les plus forts la résolution du Parlement européen, qui contenait des propos fallacieux dont le seul but était d'attaquer ouvertement l'Algérie et ses institutions. Le Parlement algérien a publié, hier, une déclaration condamnant l'exploitation honnête de cette question pour se moquer de l'indépendance de la justice et des institutions algériennes souveraines qui reposent sur les piliers de la véritable démocratie et du respect de l'Etat de droit, comme le stipule la constitution algérienne.

L'institution parlementaire condamne cette ingérence flagrante dans les affaires intérieures de notre pays et exprime ses regrets de voir le Parlement européen s'impliquer dans une campagne effrénée contre l'Algérie dont l'identité des parraine n'est un secret pour personne. Et au Parlement algérien d'enfoncer le clou, en pointant du doigt l'extrême droite française commettant à l'origine de ce projet de résolution, dans le cadre d'une campagne visant à porter atteinte à l'image et aux symboles de l'Algérie. Ce qui, à

ses yeux, n'est pas une nouveauté pour son hostilité odieuse envers l'Algérie.

«Les initiateurs du projet de résolution n'ont pas seulement cherché à se mettre à la place du législateur algérien, en appelant à changer les lois d'un pays indépendant et souverain mais ils se sont, en outre, allés jusqu'à de vouloir se substituer à la justice algérienne en réclamant la libération immédiate et inconditionnelle d'un citoyen algérien, arrêté sur le sol national pour des faits punis par la loi, sachant que la personne incriminée est poursuivie conformément à des procédures respectueuses des droits de la défense et des garanties consacrées par la constitution et les lois nationales en vigueur», a ajouté le communiqué. Le Parlement algérien, dans ses deux chambres, regrette également le recours du Parlement européen à des sources suspectes et dénuées de toute crédibilité, ignorant les éclaircissements fournis à ce sujet par les autorités algériennes depuis le début de cette campagne hostile ainsi que les mécanismes de dialogue et de concertation qu'il a mis en place

dans le cadre de ses relations avec le Parlement algérien, en premier chef le Comité mixte qui est l'espace le plus approprié pour discuter de toutes les questions d'intérêt commun, y compris les droits de l'homme, dans un esprit de transparence et de respect mutuel, plutôt que d'adopter des résolutions qui trahissent un double langage et nuisent aux relations algéro-européennes.

Le communiqué souligne que le Parlement européen a connu des scandales financiers et moraux dans un passé si lointain. Cela laisse une impression fondamentale sur les intentions, les motivations et les soupçons entourant l'adoption de telles réglementations, ce qui jette le doute sur leur crédibilité... Le communiqué souligne que l'Algérie rejette catégoriquement de telles manœuvres sous-tendues par des arrières pensées claires, visant à minimiser ses réalisations, à déformer son image et d'interférer dans ses affaires intérieures. En conclusion, les deux chambres du Parlement ont assuré que l'Algérie accorde une grande importance à ses relations avec l'Union européenne et en aucun cas cette question ne

sera utilisée à des fins suspectes qui ne servent pas l'avenir du partenariat entre les deux parties. Pour sa part, le Parlement panafricain a condamné fermement l'ingérence du Parlement européen dans les affaires intérieures de l'Algérie, la qualifiant de "Violation" des chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires. Dans un communiqué, le Parlement panafricain a "condamné fermement la résolution du Parlement européen", la qualifiant d'"ingérence injustifiée dans les affaires intérieures de l'Etat algérien souverain" et de "Violation des chartes internationales consacrant le respect de la souveraineté des Etats et la non-ingérence dans leurs affaires". Après quoi, le Parlement panafricain a exprimé "sa pleine solidarité avec le Gouvernement et le peuple algériens", appelant le Parlement européen à "s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats africains" et à "respecter le fonctionnement de leurs institutions, particulièrement judiciaires". S.A.K

SOLIDARITÉ

Le CREA offre des lunettes de vue au profit d'élèves

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a lancé son opération "vision adaptée" offrant des lunettes de vue au profit d'élèves de plusieurs wilayas, a-t-il indiqué dimanche dans un communiqué. "Les anomalies visuelles sont souvent une entrave à la réussite scolaire. Pour remédier à cette situation auprès de 1000 élèves scolarisés du primaire au lycée et issus de familles en difficulté, le CREA lance son opération +vision adaptée+ dans le cadre de ses actions de solidarité", a-t-il ajouté.

En partenariat avec les entreprises membres du CREA et les associations locales, le CREA organise dans ce cadre "une mini caravane dans les wilayas. La Société SINAL d'Oran met à disposition son équipe technique qui se déplace dans les wilayas pour proposer aux enfants de faire leur propre choix de monture de lunettes qui sont offertes", a précisé la même source. Les associations locales sont en charge d'identifier les enfants issus des familles en difficulté, note le communiqué qui précise également que les entreprises locales prennent en charge les visites médicales chez les ophtalmologues en cas de besoin.

Le lancement de l'opération a eu lieu dans la wilaya de Tlemcen le 14 janvier 2025, rappelle le communiqué, qui ajoute que l'opération se poursuit dans la wilaya de Djelfa le 28 janvier, puis la wilaya de Touggourt le 29 janvier et la wilaya de Ghardaïa le 30 janvier.

L'opération se poursuivra le mois de février avec des étapes dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar, Sétif, Constantine et Blida. D'autres wilayas sont en cours de recensement des élèves en besoin de lunettes de vue, selon le communiqué.

ARGENTINE

Moody's relève la note souveraine pour la première fois en 5 ans

L'agence de notation Moody's a relevé la note de crédit souverain à long terme de l'Argentine pour la première fois en cinq ans, passant de "Caa3" à "Ca", citant l'action du gouvernement pour stabiliser les finances extérieures du pays. L'agence américaine a pris en compte notamment l'excédent commercial record de 18,9 milliards de dollars réalisé par l'Argentine en 2024, reflétant "l'impact des politiques économiques engagées par le gouvernement".

Selon Moody's, l'administration du président Javier Milei a hérité d'une "inflation galopante, de réserves internationales éprouvées et de déséquilibres économiques importants qui ont conduit à une très forte probabilité d'un événement de crédit". Un ajustement budgétaire décisif, ainsi que des mesures visant à stopper le financement monétaire ont été mis en place et se sont avérées efficaces pour remédier aux déséquilibres", a souligné l'agence de notation. Les marchés financiers argentins ont été également "dynamiques grâce aux politiques strictes de déficit zéro, au ralentissement de l'inflation et à l'engagement du gouvernement à honorer ses obligations en matière de dette", a-t-elle encore précisé.

Moody's a relevé la note de crédit de l'Argentine, après une dégradation en 2020, lorsque les pourparlers de restructuration de la dette étaient perturbés par la pandémie mondiale, ayant augmenté le risque pour le pays de tomber en défaut de paiement.

R.E

AGRICULTURE

Lancement de l'enquête post-censitaire du RGA

Cette opération vise à vérifier la qualité et la fiabilité des données recueillies lors du troisième recensement général de l'agriculture, afin de corriger d'éventuelles erreurs et d'évaluer la couverture du recensement, c'est-à-dire identifier les exploitations agricoles qui auraient pu être omises.



L'enquête post-censitaire du Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2024) a été lancée dimanche, constituant une étape clé qui suit la collecte des données lors du Recensement réalisé entre le 19 mai au 27 juillet 2024, a indiqué un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. Le ministère a précisé dans son communiqué que cette opération, à laquelle 300 enquêteurs (recenseurs) ont été mobilisés, se déroulera sur une période de 15 jours à partir du 26 janvier 2025. Environ 23000 exploitations agricoles seront enquêtées, réparties sur 100 zones d'intervention (100 communes) réparties sur 28 wilayas.

Les wilayas concernées sont Adrar, Lahouïa, Oum El Bouaghi, Batna, Béjaïa, Biskra, Béchar, Tamanghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Skikda, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Boumerdès, El Tarf, El Oued, Mila, Ain Defla, Timimoun, Ouled Djellal, El M'ghair et El Menia.

Cette opération vise à vérifier la qualité et la fiabilité des données recueillies lors du troisième recensement général de l'agriculture, afin de corriger d'éventuelles erreurs et d'évaluer la couverture du recensement,

c'est-à-dire identifier les exploitations agricoles qui auraient pu être omises. L'enquête post-censitaire sera réalisée "sur un échantillon représentatif des exploitations agricoles recensées et ou non recensées. Elle implique une nouvelle visite sur le terrain, où des enquêteurs (recenseurs) enquêtent auprès des exploitants pour confirmer ou corriger les données précédemment collectées", a ajouté la même source.

Les informations vérifiées peuvent concer-

ner la superficie des terres, les types de cultures, le cheptel, l'équipement agricole,

ainsi que les pratiques culturelles. Les résultats de cette enquête "sont essentiels pour améliorer la précision des statistiques agricoles et pour ajuster les résultats du RGA,

pour mieux orienter les politiques agricoles".

Le Recensement général de l'agriculture (RGA) visant à connaître les capacités nationales et l'identification des besoins en vue d'une prise de décisions fondées sur des données scientifiques précises lors de l'élaboration de la politique du secteur, a été lancé officiellement dimanche 19 mai 2024 à partir de la wilaya de Blida sous le slogan "information fiable...développement durable" et s'est poursuivi jusqu'au 27 juillet 2024. Cette opération qui a nécessité la mo-

bilisation de 7349 agents recenseurs, contrôleurs et superviseurs, est la 3e du genre à être lancé en Algérie, après celles de 1973 et de 2001. Cette opération, a-t-on expliqué, est un outil essentiel pour la collecte de données scientifiques précises sur les potentialités et les capacités du secteur agricole en termes de répartition géographique, de cultures, d'exploitation des terres, de nombre de têtes de bétail, des pratiques agricoles, de ressource humaine, ainsi que des structures et infrastructures du secteur, des exploitations, des terres irriguées et autres données qui serviront de base pour déterminer les politiques de développement et orienter les décisions, tout en permettant au secteur d'édifier un système informatique efficient.

Le SG du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaad, avait alors indiqué que cette opération pour laquelle «l'Etat a mobilisé tous les moyens matériels et humains nécessaires à sa réussite», touchera la totalité des exploitations agricoles et des périmètres relevant du secteur à travers le pays, en vue d'évaluer les biens agricoles, d'orienter les investissements et d'accompagner l'agriculteur».

S.A.K

HYDROCARBURES

Le renforcement de la coopération algéro-mauritanienne sur la table

Le président directeur général (Pdg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu, dimanche à Alger, une délégation de la Société mauritanienne des hydrocarbures (SMH) conduite par son Directeur général, Ismail Abdelvettah, qui effectue une visite de travail visant à renforcer la coopération entre les deux parties".

Cette visite permettra d'explorer les opportunités de partenariat entre les deux parties, a précisé la même source. Lors des discussions, "les opportunités d'investissement ont été abordées ainsi que l'exécution de projets stratégiques d'intérêt commun, englobant toutes les étapes de la chaîne de valeur dans le secteur des hydrocarbures, de l'exploration et la production à la commercialisation", a souligné le communiqué.

Les deux parties ont également mis en avant l'importance de renforcer les efforts conjoints pour explorer et développer les ressources pétrolières, à l'effet d'assurer une exploitation optimale des potentialités naturelles disponibles en Mauritanie", selon le communiqué du

groupe qui précise que ces efforts "s'inscrivent dans une vision stratégique à même d'approfondir la coopération dans les domaines de l'exploration, des transports et de la transformation au bénéfice des intérêts communs des deux parties". Par ailleurs, le Groupe a indiqué que le programme de la visite de la délégation mauritanienne s'étale sur quatre jours, au cours desquels la délégation visitera les installations de production et de formation relevant de Sonatrach. Ces visites permettront à la délégation de s'enquérir des expertises et des capacités industrielles et productives du Groupe, y compris les processus opérationnels avancés et les techniques modernes adoptées dans les activités, selon le communiqué.

R.E



COMMUNE D'AIN TOUILA (KHENCHELA)

Des spécialistes du CNRA expertisent le site archéologique d'El Anaguid

Une équipe de spécialistes du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) est arrivée dimanche à Khencela pour effectuer une expertise sur le site archéologique récemment découvert dans la zone d'El Anaguid, dans la commune d'Ain Touila, a indiqué dimanche le directeur de la culture et des arts, Mohamed El Alouani.

Suite aux recommandations du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, une équipe de spécialistes du CNRA dirigée par le Dr. Wafia Adel, chef du département d'histoire du Centre, accompagnée du chercheur Lyès Arifi et de spécialistes de la direction de wilaya de la culture et des arts, et du musée national Frères-Bouazziz s'est déplacée ce dimanche matin sur ce site récemment mis au jour pour mener une expertise et proposer les mesures à prendre. M. El Alouani a ajouté que cette équipe de spécialistes s'est réunie dans la matinée avec le wali de Khencela, Salim Harizi, avant de se rendre sur le site en question où ils



effectueront une prospection de la zone avant d'élaborer un rapport détaillé qui sera soumis au ministère de la Culture et des Arts afin de prendre les mesures nécessaires pour protéger la zone.

Les spécialistes du CNRA profiteront également de leur présence dans la région pour effectuer un relevé des sites archéologiques de Bir Djahili et de Metirchou afin

d'enrichir la carte archéologique et de recueillir des informations complètes sur les biens culturels inscrits sur l'inventaire supplémentaire de la wilaya.

Pour rappel, à la fin du mois d'octobre de l'année dernière (2024), la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Ain Touila avait été alertée par un entrepreneur signalant la présence de vestiges ar-

chéologiques, de sépultures et de pièces de monnaie ancienne découverts lors de travaux en vue de la construction d'une salle de soins à El Anaguid.

Cela avait immédiatement conduit à la délimitation du site par la direction de la culture et des arts et à sa protection par les autorités communales qui ont décidé de transférer le projet de la salle de soins vers une autre zone.

OUM EL BOUAGHI (ASSISES MÉDIATIQUES SPÉCIALISÉES DE LA JEUNESSE)**Le rôle des médias et des jeunes dans le soutien du développement**

Les participants aux assises médiatiques spécialisées de la jeunesse, initiées par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), ont porté l'accent dimanche à Oum El Bouaghi sur le rôle des médias locaux et l'implication des jeunes dans l'appui au développement. Dans son intervention à l'ouverture de la rencontre tenue à la maison de la culture Nouar Boubaker en présence d'universitaires et spécialistes en communication et d'étudiants de l'université Larbi-Ben M'hidi, le président de la commission de l'information et de la communication au CSJ, Tahar Ahad, a considéré que "les jeunes producteurs de contenu et créateurs de pages et sites électroniques ont un rôle majeur dans la consolidation du développement local".

Après avoir souligné l'importance des médias locaux dans le soutien au développement local et la couverture des points les plus enclavés, M. Ahad a appelé à soutenir l'implication des jeunes dans la dynamique médiatique en leur permettant, notamment d'exprimer leurs idées et opinions. Il a également relevé que l'objectif de ces assises est de "rencontrer les jeunes intéressés par la communication et écouter leurs préoccupations", tout en se focalisant sur les défis liés à "la crédibilité et la fiabilité de la source d'information".

Pour sa part, Amina Alleg, enseignante au département des sciences humaines de l'université Larbi-Ben M'hidi, a évoqué les médias sociaux et la place qu'ils occupent dans la vie d'aujourd'hui, notamment des jeunes, appelant ces derniers à investir les réseaux sociaux et l'action communautaire avec conscience et d'une manière positive.

Des étudiants en communication de cette même université et des participants ont soullevé à l'occasion des questions liées à la formation pratique en communication et communication institutionnelle, à l'ouverture de tribunes médiatiques pour leur expression et à la création d'emploi dans ce secteur.

Des ateliers sur les médias électroniques locaux et la communication institutionnelle ont été organisés en marge de ces assises au terme desquelles il a été recommandé d'impliquer les jeunes dans les médias, de soutenir le développement local en moyen technologiques modernes et interactifs et la mise en place de nouveaux mécanismes pour la coopération entre l'université et les entreprises médiatiques dans le domaine de la formation.

BOUMERDES (PROTECTION CIVILE)**Une équipe cynotechnique pour renforcer les capacités d'intervention**

Les capacités de recherche et d'intervention de l'unité principale de la protection civile de la wilaya de Bومرdes ont été renforcées par la création d'une équipe cynotechnique, a-t-on appris, dimanche, auprès de ce corps constitué. Il s'agit de la première équipe du genre dans la wilaya, destinée à renforcer les capacités de recherche, d'intervention, de protection et de sauvetage de la protection civile à l'échelle locale, a déclaré le directeur de la protection civile de la wilaya, le colonel Nacer Bouchrif, en marge d'une session nationale de formation organisée au profit des éléments des équipes cynotechniques des directions de la protection civile de plusieurs wilayas du pays. "Le travail des équipes cynotechniques, formées d'agents de la protection civile et de chiens dressés, est au cœur des missions de la protection civile", a indiqué, pour sa part, le chargé de communication, le lieutenant Hocine Bouchachia. Ont participé à cette session de formation, abritée par l'unité de la protection civile de Tidjelabine (Est de Bومرdes), 25 éléments de la protection civile de différents grades relevant des wilayas de Médéa, Djelfa, Mostaganem, Chlef, Oum El Bouaghi, Batna et Bومرdes, outre des éléments de l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de Dar El Beida (Alger).

Au programme de la formation qui s'étalera sur quatre jours, des exercices de terrain en matière de recherche, de sauvetage des blessés, de fouilles et d'extraction des victimes ensevelies sous les décombres, selon les organisateurs. La formation permettra aussi d'inclure aux bénéficiaires les dernières techniques en vigueur en matière de dressage des chiens. L'objectif principal visé par cette démarche est de renforcer les capacités d'intervention des équipes de secours, tout en améliorant la réponse aux catastrophes et en élargissant la création d'équipes spécialisées au niveau national, conformément à la stratégie nationale de la protection civile, selon la même source.

TIZI-OUZOU**Lancement d'une formation en dégustation de l'huile d'olive**

Une formation en dégustation de l'huile d'olive a été lancée dimanche à l'Institut technologique spécialisé de formation agricole (ITSFA) de Tizi-Ouzou, en vue d'initier aux bases de l'oléologie dans le but de promouvoir et d'inciter à la production d'une huile d'olive de qualité.



Une salle de dégustation de l'huile d'olive a été inaugurée à l'ITSFA visant la formation, à travers des cours théoriques et des séances de dégustation pratiques, des professionnels de la filière oléicole, aux bases essentielles d'analyse sensorielle appliquées aux huiles d'olive, selon la réglementation en vigueur et la norme commerciale du Conseil Oléicole International (COI), a indiqué le sous-directeur de la formation agricole au ministère de l'Agriculture du développement rural et de la pêche, M. Hamid Ould Youcef. La formation est destinée aux Oléiculteurs, oléificateurs, exporta-

teurs, ainsi qu'aux personnes ayant vocation à faire partie d'un jury de dégustation d'huiles d'olive et aussi aux consommateurs qui souhaitent découvrir les bases de la dégustation, a-t-il précisé. Ce nouvel acquis pour l'ITSFA de Tizi-Ouzou, spécialisé en agriculture de montagne, contribuera à la "formation des professionnels en dégustation d'huiles d'olive qui seront des futurs membres de jury de dégustation, mais aussi à inculquer aux consommateurs le b.a.-ba de la dégustation d'huile d'olive et à promouvoir la consommation d'une huile de qualité", a ajouté le responsable, M. Ould You-

cef a souligné que l'Algérie, "pays traditionnellement agricole, bénéficie d'un climat méditerranéen propice à la production d'une huile de grande qualité et fait partie des dix plus grands producteurs d'huile d'olive". Il a rappelé, à ce propos, que durant ces dernières années plusieurs marques d'huile d'olive algériennes ont été distinguées à l'étranger, dans des concours internationaux, "ce qui dénote le vif intérêt que portent les professionnels de la filière à la production d'une huile d'olive de haute qualité, dans le but de conquérir le marché international", a-t-il dit. Il a insisté sur l'impératif de

doubler d'efforts pour, notamment, améliorer les performances de la filière en termes de productivité en multipliant les activités de formation pratique, d'appui-conseil et de diffusion des bonnes pratiques agricoles. Il s'agit aussi de promouvoir l'intégration de l'ensemble des acteurs au sein de la chaîne de valeur et de développer l'esprit de compétitivité des acteurs industriels et commerciaux, "ce qui va encourager l'adoption et le respect des standards et normes en matière de qualité des produits, du packaging, entre autres, exigés par le marché national et international", a-t-il indiqué.

HÔTEL MEKTHER (NÂAMA)**Achèvement des travaux de modernisation fin février prochain**

Les travaux de rénovation, de ré-aménagement et de modernisation des structures et installations de l'hôtel "Mekther" à Aïn Sefra (wilaya de Nâama) devront être achevés, d'ici la fin du mois de février prochain, a-t-on appris, dimanche, auprès de la Direction du tourisme et de l'artisanat.

L'opération de modernisation de cet établissement hôtelier, construit en 1973, et ayant nécessité un investissement supérieur à 490 millions de dinars, s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation des unités hôtelières et du développement des infrastructures touristiques dans le Sud, selon les normes nationales et internationales,

dans le but de dynamiser le secteur touristique de ces régions, a souligné le Directeur du tourisme, Yazid Daddache. Les travaux de modernisation de l'hôtel Mekther ont permis le renouvellement des différents réseaux, la réhabilitation des installations d'accueil telles que les suites et chambres, l'aménagement des espaces de restauration, ainsi que de la piscine extérieure, la cour, le jardin, le parking et le renouvellement des équipements et des divers espaces de détente et de loisirs associés à cet hôtel, a ajouté le même responsable.

L'hôtel Mekther, un établissement public géré par l'Entreprise de gestion touristique de l'Ouest, dispose de 54 chambres

avec une capacité d'accueil de 144 lits et offre 35 postes de travail. Il bénéficie d'un emplacement géographique attractif dans la zone d'expansion touristique, avec une vue sur les dunes de sable, en plus de son architecture qui s'adapte aux caractéristiques climatiques et patrimoniales de la région.

Cette opération de rénovation et de modernisation vise à renforcer les capacités d'accueil de la wilaya de Nâama et à redynamiser les activités touristiques de la région, qui est connue pour la beauté de ses sites naturels et l'hospitalité légendaire de ses habitants, a ajouté la même source.

A noter que la wilaya de Nâama compte

actuellement 19 projets touristiques en cours de réalisation, dont trois projets d'hôtels et d'installations d'accueil touristique totalisant 280 lits. Ces projets enregistrent des taux d'avancement satisfaisants et leur achèvement et mise en service sont attendus d'ici la fin de l'année, selon la même source.

La wilaya de Nâama dispose de six zones d'expansion touristique classées, s'étendant sur une superficie totale de 3.291 hectares dans les régions d'Aïn Ouarka, Tiout, Fornassa, Sidi Boudjemâa, Mekther et Rousi El Ghir, qui devront contribuer à la diversification des formes de tourisme, telles que le tourisme écolo-que, thermal et religieux, indique-t-on.

ITALIE

Deux buts dans le temps additionnel donnent la victoire à l'AC Milan face à Parme

Àvec deux buts dans le temps additionnel, l'AC Milan a décroché une victoire improbable face au promu et mal classé Parme (3-2), dimanche lors de la 22ème journée du Championnat d'Italie. Mené 2 à 1 depuis la 80ème minute, le Milan, laborieux, a renversé Parme devant un stade de San Siro en dérière, avec des buts de Tijjani Reijnders (90+2) et de Samuel Chukwueze (90+5). L'équipe de Sergio Conceicao qui restait sur une nette défaite en championnat face à la Juventus Turin (2-0), est passée grâce à ce succès de la 9ème à la 6ème place (34 pts). Si elle a perdu tout espoir d'être championne d'Italie, avec ses 19 points de retard sur le leader Naples (53 pts), elle se retrouve sur les talons de la Juve (5ème, 37 pts) dominée samedi par le Napoli (2-1). Les Rossoneri accusent toutefois cinq points de retard sur la Lazio qui occupe la 4ème place, la dernière -pour l'instant- qualificative pour la C1. Signe de la grande nervosité régnant au sein du club lombard, Conceicao a eu ,au coup de sifflet final sur le terrain et devant les caméras de télévision, une altercation avec son défenseur Matteo Gabbia. Parma a de son côté été relégué à la 17ème place, avec un point d'avance seulement sur le premier relégable, Vérone qui compte un match en moins.

R.S

AFRIQUE DU SUD

Un Japonais achève un trek de 6.000 km en tirant un rickshaw

Un Japonais de 34 ans est arrivé dimanche au Cap après une itinérance de plus de 6.000 km qu'il a accomplie à pied du Kenya à l'Afrique du Sud en tirant un rickshaw, un véhicule tricycle utilisé pour le transport de personnes ou de marchandises. Yuji "Gump" Suzuki a remercié avec émotion ses admirateurs pour leur soutien au cours de son périple démarré en juillet à Nairobi, la capitale du Kenya, et qui l'a conduit en Tanzanie, en Zambie, au Botswana et en Namibie. "Je n'aurais pas pu y arriver sans vous", a déclaré Suzuki. "Je cours pour le plaisir. Je voyage déjà depuis que j'ai neuf ans et je reçois de vous l'énergie, donc je vous donne aussi (cette) énergie. C'est ma vie". Parmi ses autres exploits, l'aventurier a tiré son rickshaw à deux roues de Chine en Inde (2016-2017), parcouru 2.500 km en Europe en 2017, et 5.100 km en traversant les Etats-Unis (2022-2023), selon son site internet. Son rickshaw pèse plus de 100 kg. Suzuki porte des chaussettes traditionnelles japonaises tabi pendant ses périples, dont il publie le compte-rendu sur les réseaux sociaux.

R.S

OPEN D'AUSTRALIE

Jannik Sinner bat Alexander Zverev et conserve son titre à Melbourne

Tenant du titre à Melbourne, le N.1 mondial Jannik Sinner a gagné dimanche son deuxième Open d'Australie d'affilée face à Alexander Zverev (2e), battu en finale d'un Grand Chelem pour la troisième fois de sa carrière. L'Italien de 23 ans s'est imposé 6-3, 7-6 (7/4), 6-3 en finale du premier tournoi majeur de la saison pour s'adjuger son troisième titre en Grand Chelem, après avoir également remporté l'US Open en 2024. Grâce à sa victoire, Sinner est désormais le joueur le plus titré de l'histoire de son pays dans les quatre principaux tournois du tennis mondial (Open d'Australie, Roland-Garros, Wimbledon, US Open), devant son compatriote Nicola Pietrangeli, vainqueur de Roland-Garros en 1959 et 1960. Sinner était déjà devenu en 2024 le premier Italien à gagner l'Open d'Australie et à occuper la place de N.1 mondial. Il a aligné dimanche une 21e victoire de rang, la plus longue série de succès de sa carrière. Après deux échecs, en finale de l'édition 2020 de l'US Open et 2024 de Roland-Garros, Alexander Zverev (27 ans) a lui subi dimanche à Melbourne sa troisième défaite en autant de matches pour le titre en Grand Chelem. Le dernier joueur allemand à avoir remporté un titre majeur chez les messieurs reste Boris Becker, lauréat de l'Open d'Australie en 1996. Malgré sa défaite, Zverev mène toutefois toujours 4 victoires à 3 dans ses duels avec Jannik Sinner, qui a en revanche égalisé dans les duels en Grand Chelem (2 victoires chacun).

AFP

LIGUE 1

Brest enchaîne au Havre et recolle à l'Europe

Avec un troisième succès de rang au Havre (1-0), dimanche lors la 19e journée de Ligue 1, Brest recolle aux places européennes avant de recevoir le Real Madrid mercredi en Ligue des champions.



Àvec 28 points, Brest pointe provisoirement à la 7e place, sous la menace de Lens et Toulouse, mais les hommes d'Eric Roy finiront la journée à 6 unités du podium, Monaco, 3e, comptant 34 unités. Cerise sur le gâteau, cela faisait neuf journées de suite que les Finistériens n'avaient pas réussi à préserver leur cage, depuis le 6 octobre et une victoire contre... Le Havre (2-0). Pour les Normands, qui avaient réussi à arracher leur premier point en six journées à Reims (1-1) la semaine dernière, c'est le retour à la morosité.

Dix-septièmes avec 13 points, le HAC a quatre longueurs de retard sur Rennes, 15e et première non-relégable. Le temps où Brest perdait systématiquement avant une rencontre de C1 semble bien révolu. Probablement piqués par leur défaite en Allemagne contre le Shakhtar Donetsk (2-0) mercredi, les joueurs brestois savaient qu'ils jouaient sans doute aussi une partie de leur place sur le terrain contre le Real, dans trois jours, dans l'esprit de leur entraîneur. Avec un Pierre Lees-Melou encore resté sur le banc, mais la titulari-

sation de Soumaïla Coulibaly, tout juste guéri d'une blessure aux abdominaux. Ils ont été bien aidés par la faiblesse d'une formation havraise qui a encaissé là sa 14e défaite de la saison, sont huit au Stade Océane. Brest a su profiter d'une terrible erreur d'Oussama Targhallyne dans ses six mètres, aussitôt exploitée, à bout portant, par Ludovic Ajorque (1-0, 25e), auteur de sa septième réalisation de la saison, pour prendre les commandes du match. Au-dessus dans tous les compartiments du jeu, les Bretons, en mode

gestion tout au long de la seconde période, n'ont jamais réussi à faire le break, stoppés par un Mathieu Gorgelin des très grands jours, notamment face à Romain Del Castillo (50e). Une occasion manquée qui aurait pu être lourde de conséquences si Marco Bizot, battu sur un coup de tête de l'Egyptien Ahmed Hassan, n'avait pas été supplié par son montant droit (67e). La suite sera d'un tout autre niveau pour les Bretons puisque, après le Real, ils accueilleront le Paris SG à Le Blé, samedi prochain.

R.S

FOOT/ ANGLETERRE

Tottenham touche le fond après sa défaite devant Leicester (2-1)

Tottenham, en chute libre, s'est de nouveau incliné dimanche en Premier League, à domicile face au mal classé Leicester (2-1) qui restait sur sept défaites d'affilée en championnat. Les "Spurs" ont mené grâce à Richarlison (33e) avant d'être renversés au retour des vestiaires par Jamie Vardy (46e) et Bilal El Khannouss (50e). Cela fait huit défaites sur les dix derniers matches de championnat pour les Londoniens, quinzièmes (24 pts) avec seulement sept unités de plus

que Leicester (17e, 17 pts). L'entraîneur Ange Postecoglou, fait face à une multitude de blessures depuis plusieurs semaines, plus particulièrement en défense où il manque son gardien N.1 (Vicario), ses défenseurs centraux (Romero et van de Ven) et son latéral gauche (Udogie). Tottenham encaisse trop de buts et son arrière-garde apparaît trop souvent éparsillée, parfois passive, comme sur le deuxième but des "Foxes" dimanche. Leicester a marqué en moins de cinq mi-

nutes, autant de buts que lors des sept défaites qui ont précédé son déplacement dans le nord de Londres. L'équipe de Ruud van Nistelrooy sort de la zone rouge avec un point d'avance sur Wolverhampton et Ipswich, actuels premiers relégables.

Manchester United chanceux à Fulham (1-0)

Manchester United s'est imposé dimanche à Fulham (1-0) avec un but chanceux de Lisandro Martinez à la 78e minute, de

quo offrir un peu d'air à l'entraîneur Ruben Amorim, dont l'équipe remonte à la 12e place. La frappe du défenseur argentin, déviée par un adversaire, a pris de court le gardien Bernd Leno sur le premier tir cadré de Manchester United. La rencontre, très pauvre en occasions, ne s'est animée qu'à l'approche du coup de sifflet final. Le jeune Toby Collyer, entré quelques minutes plus tôt, a sauvé Manchester United avec une intervention de la tête sur

la ligne de but (88e). Les "Red Devils" auraient pu pousser leur avantage sans un hors jeu infime ayant privé Amad Diallo du 2-0 dans le temps additionnel (90e+5). L'essentiel a cependant été acquis pour Manchester United avec cette troisième victoire en dix matches de championnat (contre six défaites) qui le place à la douzième place avec 29 points. Fulham, dixième, compte quatre unités de plus.

R.S

LIGUE 1 MOBILIS

Le MCA convoite le fauteuil de leader

La mise à jour du championnat professionnel de Ligue 1 est prévue aujourd'hui, mercredi, et jeudi et une éventuelle victoire du MC Alger face à la JS Saoura permettra au club algérois de déloger la JS Kabylie de sa position de leader du championnat.

Le MC Alger, dauphin du championnat de la Ligue 1 Mobilis, abordera la réception de la JS Saoura, avec l'intention de prendre provisoirement les commandes, alors que le CS Constantine, dos au mur, sera en appel pour défier le CR Belouizdad, à l'occasion de la mise à jour de la compétition, prévue aujourd'hui, mercredi, et jeudi. Large vainqueur du "big derby" de la capitale vendredi face à l'USM Alger (3-0), le MCA (2e, 24 pts), sur une courbe ascendante, aura à cœur de confirmer sa bonne santé face à une équipe de la JSS qui se végète dans les profondeurs du tableau (13e, 16 pts). Un succès permettrait au "Doyen" de déloger la JS Kabylie de sa place de leader, et surtout se positionner idéalement dans la course pour décrocher le titre honifique de champion d'hiver.

De son côté, la JSS qui reste sur une élimination en 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie, en déplacement face au RC Kouba (Ligue 2) 1-2, est appelée à bien négocier cette sortie périlleuse, pour s'extirper de la zone de turbulences. Le match se jouera à huis clos en raison de la sanction infligée au Mouloudia par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP). Le CR Belouizdad (3e, 23 pts), qui a remonté sur le podium grâce à son succès samedi face au Paradou AC (2-1), aura une belle occasion de confirmer ses ambitions, en accueillant le CS Constantine (6e, 20 pts), qui fait du surplace. Les Belouizdadiens, dont le dernier revers concédé en championnat remonte au 25 octobre dernier à Magra (1-0), devront se méfier d'une équipe constantinoise,



qui aspire à relever la tête à Alger. Le Chabab a vécu une fin de semaine assez mouvementée avec le départ de son désormais ex-coach, Abdelkader Amrani. La direction a confié l'intérim à l'entraîneur-adjoint Samir Houhou, jusqu'à la nomination d'un nouvel entraîneur. Le CSC, battu lors de ses deux derniers matchs, toutes compétitions confondues, devra impérativement redresser la barre, d'autant que sa dernière victoire en Ligue 1 remonte au 21 novembre, à domicile face à l'USMA (1-0). L'USM Alger (6e, 20 pts), séchement battu par son voisin le MCA vendredi, aura une belle occasion de relever la tête, lors de la réception du Paradou AC

(4e, 22 pts), dans un match piège pour les gars de Soustara. Fortement contesté après la défaite face au "Doyen", l'entraîneur tunisien de l'USMA, Nabil Maâloul, est appelé non seulement à remobiliser les troupes, mais surtout remettre l'équipe sur rails. Le PAC, qui reste sur deux défaites, toutes compétitions confondues, dont une élimination sans gloire en Coupe d'Algérie, tentera de reprendre confiance, et renouer avec le succès.

La mise à jour de la Ligue 1 se poursuivra samedi avec au menu le match entre l'Olympique Akbou - USM Alger, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa (15h00).

R.S

ASSISTANCE VIDÉO À L'ARBITRAGE VAR

62 arbitres algériens présents au séminaire Fifa à Alger

Six vingt arbitres algériens prennent part au séminaire sur la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage), organisé par la direction nationale de l'arbitrage (DNA) du 26 au 28 janvier au Centre de regroupement de l'élite sportive de Fouka (T ipsa), en collaboration avec la FIFA, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de football (FAF). Durant ce rassemblement, les 62 arbitres retenus suivront des cours théoriques et pratiques sous la supervision notamment de l'instructeur VAR FIFA, M. Maciej Wierzbowksi (Pologne) et cela dans le cadre du

programme "final assessment - refereeing visit" de la Fifa, a-t-on précisé.

Pour la première journée dimanche, plusieurs matchs ont été programmés sur la pelouse principale du stade Mustapha Tchaker de Blida, en étroite collaboration avec les équipes techniques de l'entreprise Public de Télévision (EPTV), qui ont mis les moyens nécessaires pour assurer le bon déroulement des opérations.

La Fédération algérienne de football (FAF) avait annoncé jeudi avoir réceptionné quatre vans VAR (assistance vidéo à l'arbitrage, NDRL) tout équipés, en vue d'utiliser cette

technologie lors des prochains matchs des différentes compétitions organisées en Algérie. En plus de ces quatre vans, une station fixe a été acquise également, qui servira à la formation des arbitres et du personnel VAR. Cette station dispose de tous les équipements nécessaires à la formation, y compris des caméras, des écrans, des logiciels de traitement vidéo, des systèmes de communication.

Outre les matchs du championnat, la VAR sera également utilisée à partir des quarts de finale de la Coupe d'Algérie, rappelle-t-on.

R.S

FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Clôture du 3ème module de la Licence CAF A

Le troisième module de la Licence CAF A destiné aux ex-joueurs internationaux a pris fin dimanche au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de football

(FAF) dans un communiqué publié sur son site officiel. La programmation de cette formation entre dans le cadre du programme tracé par la Direction technique nationale qui compte lancer neuf sessions de forma-

tion sur tout le territoire national pour l'obtention de licence CAF-C, 9 autres pour la licence CAF-B et 4 pour la licence CAF-A. Le 4ème module a débuté, hier, avec de nouveaux thèmes à aborder, a précisé la FAF.

Cette session de formation se poursuivra jusqu'au 31 janvier 2025, avant un dernier stage en février consacré aux cours du 5e module.

R.S

UNE OFFRE 15 MILLIONS D'EUROS SOUMISE À L'OL PAR NEOM SPORT CLUB

Benrahma en route vers le championnat saoudien

La direction du club français Olympique Lyon a succombé à l'offre alléchante du club saoudien Neom sport club qui veux, à tout prix, s'attirer les services de l'international algérien Said Benrahma qui, sauf grosse surprise, rejoindra, cet hiver, la Saudi Pro League.

Le journaliste du quotidien sportif "L'Equipe", Loïc Tonzi, a révélé que l'accord a été officiellement et définitivement conclu après que la direction de l'OL a reçu une nouvelle offre alléchante du club Neom, qui a atteint les 15 millions d'euros. Selon, Benrahma s'est rendu hier en Arabie Saoudite pour signer son contrat et le présenter aux médias, après avoir subi un examen médical.

Les médias saoudiens ont expliqué que Benrahma était dans les plans du club de Neom, leader du championnat saoudien de division 2 depuis un certain temps, qui était en quête d'un véritable capitaine star dans le but de la propulser, la saison prochaine, en championnat de division 1.

L'international algérien de 29 ans a rejoint le club français de Lyon en prêt, en provenance de West Ham, lors du mercato hivernal de 2024, avant de finaliser son transfert au début de la saison en cours.

L'attaquant des Verts a participé avec l'OL à 22 matches de championnat français cette saison, au cours desquels il a marqué 3 buts et participé à 6 autres réalisations.

EN RAISON D'ERREURS D'ARBITRAGE

L'USM El Harrach dépose une plainte officielle auprès de la FAF

La direction de l'USM El Harrach a adressé, hier, une lettre officielle au président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Saadi, dans laquelle elle exprime son mécontentement face aux erreurs de l'arbitrage qui n'ont pas été sans conséquences sur l'intégrité de la compétition durant la saison en cours. Les dirigeants du club harachi qui ont l'ambition de jouer, la saison prochaine, dans la cour des grands, ont assuré que ces erreurs sont devenues une vraie menace pour les grands efforts déployés par les équipes en termes de préparation et d'investissements financiers. Cela affecte également l'éthique du sport et les principes du fair-play. Ils ont cité les récentes vidéos qui ont circulé sur les réseaux sociaux, les déclarations de l'entraîneur de l'IB Khechmis El Khechma concernant l'organisation des matchs et des décisions arbitrales suspectes qui, selon eux, témoignent de la gravité de la situation et suscitent des doutes sur la crédibilité de certains résultats.

Elle a également appelé à une enquête approfondie sur ces erreurs d'arbitrage, au changement du comité de désignation des arbitres et à la nécessité de prendre des mesures strictes contre toutes les personnes impliquées, sans limiter les sanctions aux seuls arbitres.

Le programme des matches

- Mardi, 28 janvier 2025 :
11e journée : USM Alger- Paradou AC (19h00)
- Mercredi, 29 janvier 2025 :
12e journée : MC Alger -JS Saoura (17h00) Huis clos
- Jeudi, 30 janvier 2025 :
13e journée : CR Belouizdad -CS Constantine (19h00)

R.S

SOUDAN

Le chef de l'armée retrouve son quartier général à Khartoum

Le chef de l'armée soudanaise, le général Abdel Fattah al-Burhan, a retrouvé dimanche son quartier général à Khartoum, qu'il avait dû abandonner en août 2023 à ses rivaux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). Ce retour intervient deux jours après une attaque sanglante de drone contre le principal hôpital d'El-Fasher – la capitale du Darfour-nord, dans l'ouest, assiégée par les FSR, qui a suscité l'indignation des Nations-unies et de l'Arabie Saoudite qui finance cet établissement.

« Nos forces sont au meilleur de leur forme », a déclaré le général Burhan dans le quartier général, selon une vidéo diffusée par l'armée. Il a ajouté que les FSR de son rival, le général Mohamed Hamdan Daglo, dit Hemedti, étaient « condamnées à disparaître ».

La reconquête du QG est la plus grande victoire de l'armée dans la capitale depuis la reprise d'Omdurman, ville jumelle de Khartoum sur la rive ouest du Nil, il y a près d'un an. L'armée soudanaise contrôle, selon des témoins, la majorité partie de Bahri (Khartoum-Nord), ainsi que le nord et le centre d'Omdurman. Dans le sud de Khartoum, elle tient aussi la base du Corps blindé. Au début du conflit, l'armée avait perdu Khartoum et Omdurman. Encerclé dans son quartier général, le général Burhan s'était échappé en hélicoptère en août 2023 pour Port-Soudan, devenu la capitale de facto du pays.

TCHAD

Quatre éléments de la Garde nationale tués au Salamat

Quatre membres de la Garde nationale nomade du Tchad ont perdu la vie, et un autre a été blessé, lors d'un affrontement avec des braconniers dans la Réserve de Faune de Bahr Salamat, près du village d'Am-douma, dans la province du Salamat, ont rapporté dimanche des médias locaux. Deux braconniers ont été abattus, tandis qu'un troisième a pris la fuite. Les forces de défense et de sécurité, appuyées par les Gardes forestières et fauniques, poursuivent activement les recherches pour retrouver le fugitif, ont précisé les sources médiatiques. Des responsables locaux ont affirmé que "des mesures strictes ont été prises afin de capturer rapidement les responsables de cet acte criminel et le délégué général du gouvernement auprès de la province du Salamat, le Général Abdoulaye Brahim Siam, s'est rendu sur le terrain pour coordonner les opérations".

EST RDC

Vers un sommet de la Communauté d'Afrique de l'Est, avec Tshisekedi et Kagame

Un sommet extraordinaire de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC) dédié à la situation dans l'est de la RDC se tiendra "dans les prochaines 48 heures" en présence des présidents congolais Félix Tshisekedi et rwandais Paul Kagame, a affirmé dimanche soir la présidence kényane. "En consultation avec les chefs d'Etat de la région sur cette situation extrême, nous allons organiser un sommet extraordinaire de l'EAC dans les prochaines 48 heures pour délibérer sur cette crise et tracer une voix à suivre", a déclaré le président kényan William Ruto, qui assure actuellement la présidence de l'organisation régionale. "Je remercie à la fois le président Tshisekedi et le président Kagame pour leur participation confirmée à ce sommet", a-t-il ajouté dans une prise de parole. Dimanche soir, Kigali a indiqué se placer dans une



"posture défensive durable" au vu de l'évolution des combats de l'autre côté de la frontière. "Les processus de Luanda et de Nairobi nécessitent tous deux urgément une nouvelle impulsion, afin de parvenir à une paix pé-

renne et à la stabilité pour tous les pays de notre région", a également déclaré Kigali. Une demi-douzaine de cessez-le-feu et trêves ont déjà été décrétées puis violées dans l'est de la RDC. Le dernier cessez-le-feu avait été signé fin juillet.

En décembre, une rencontre entre M. Tshisekedi et M. Kagame, dans le cadre du processus de paix chapeauté par l'Angola, désigné médiateur par l'Union africaine, a été annulée faute d'entente sur les conditions d'un accord.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario condamne le parti-pris de la France

Le Front Polisario a appelé, dimanche, l'Organisation des Nations Unies (ONU) à assumer ses responsabilités quant à la décolonisation du Sahara Occidental, dernière colonie en Afrique, condamnant le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste du Maroc contraire à la légalité internationale. Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Front Polisario a renouvelé son appel à l'Union européenne (UE) à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), au Droit international et au Droit international humanitaire concernant le Sahara Occidental. Il a également exhorté l'ONU à assumer la question des richesses na-

turelles et de la bataille juridique, a condamné le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste marocaine, contraire à la légalité internationale". Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Front Polisario a renouvelé son appel à l'Union européenne (UE) à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), au Droit international et au Droit international humanitaire concernant le Sahara Occidental. Il a également exhorté l'ONU à assumer la question des richesses na-

turelles et de la bataille juridique, a condamné le parti-pris de la France en faveur de la politique expansionniste marocaine, contraire à la légalité internationale". Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), le Front Polisario a renouvelé son appel à l'Union européenne (UE) à se conformer pleinement aux arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), au Droit international et au Droit international humanitaire concernant le Sahara Occidental. Il a également exhorté l'ONU à assumer la question des richesses na-

BIÉLORUSSIE

Alexandre Loukachenko réélu président pour un 7^e mandat

L'autocrate assumé Alexandre Loukachenko a été réélu président dimanche 26 janvier, avec 87,6% des voix, selon un sondage officiel à la sortie des urnes, faute d'opposition tolérée dans cette ancienne république soviétique qu'il dirige d'une main de fer depuis 1994. Le président biélorusse Alexandre Loukachenko a été réélu dimanche pour un septième mandat de cinq ans avec 87,6% des voix, indique un sondage réalisé à la sortie des urnes publié par la télévision publique. La commission électorale a annoncé un taux de participation de 81,5%, sur les 6,9 millions de citoyens appels aux urnes. L'opposition en exil a dénoncé "une farce" dans un scrutin sans suspense, qualifiant le dirigeant de "criminel" et exigeant la libération de tous

les prisonniers politiques. Au cours de la journée de vote, le président biélorusse, proche allié de Moscou, a qualifié son pays de « démocratie brutale » après avoir voté. « Nous avons une démocratie brutale au Bélarus », a-t-il dit à des journalistes, ajoutant que les prisonniers politiques détenus dans le pays pouvaient solliciter une grâce, mais excluant tout dialogue avec l'opposition en exil. Il a appelé ceux qui ont participé aux manifestations de 2020 à se repentir. Il a reconnu que ces manifestants avaient été exclus de certains emplois, affirmant qu'une nouvelle « chance » leur serait octroyée si l'on reconnaissait « qu'ils ont eu tort », ajoutant : « nous ne poursuivrons pas tout le monde, mais nous les surveillons ».

TENTATIVES VISANT À EXPULSER LE PEUPLE PALESTINIEN DE SES TERRES

Les Arabes disent non

Amman, le Caire, la Ligue arabe et le Parlement ont unanimement rejeté la proposition du président américain Donald Trump d'expulser les habitants de Ghaza vers l'Egypte et la Jordanie, tout en réaffirmant leur soutien au droit légitime des Palestiniens à un Etat indépendant.



La proposition du président américain Donald Trump d'évacuer des habitants de Ghaza vers l'Egypte et la Jordanie est rejetée d'un revers de la main par plusieurs pays et institutions du monde arabe. La Jordanie et l'Egypte ont exprimé unanimement leur ferme rejet des tentatives de déplacement de la population palestinienne de sa terre et de sa patrie, réaffirmant leur soutien « continu » aux droits légitimes du peuple palestinien, notamment le droit au retour et à édifier son Etat indépendant. « La stabilité des Palestiniens sur leur terre est une constante jordanienne qui n'a pas changé et ne changera pas », a affirmé le vice-Premier ministre jordanien et ministre des Affaires étrangères et des Expatriés Ayman Safadi dans des déclarations à la presse, après sa rencontre dimanche avec la Coordonnatrice spéciale par intérim pour le processus de paix au Moyen-Orient, Coordonnatrice principale pour les affaires humanitaires et la reconstruction à Ghaza, Si-grid Kaag. Il a exprimé aussi la détermination de son pays à poursuivre ses efforts « pour reconstruire Ghaza jusqu'à ce que les conditions de vie des Palestiniens soient améliorées ». « Les gens méritent d'être mieux traités après toutes ces souffrances, après toutes ces destructions et après tous ces meurtres », a-t-il encore dit en référence

à plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste contre Ghaza. Et d'insister : « Notre position selon laquelle la solution à deux Etats est la voie à suivre pour parvenir à la paix est fixe et immuable. Notre rejet du déplacement est fixe et immuable. Il s'agit non seulement d'une position fixe et inébranlable dont le Royaume ne peut pas dévier, mais elle est aussi une position qui ne peut être modifiée par aucun Etat ». Pour sa part, l'Egypte, par le biais de son ministère des Affaires étrangères, a réaffirmé son « soutien continu » aux droits légitimes du peuple palestinien sur sa terre et sa patrie, ainsi qu'aux principes du droit international et des traités internationaux. Dans un communiqué publié dimanche soir, le ministère égyptien a exprimé « son rejet de toute atteinte aux droits inaliénables des Palestiniens, que ce soit par la colonisation ou l'annexion de terres, ou par l'évacuation de ces terres de leurs propriétaires ou par l'encouragement au transfert ou au déracinement des Palestiniens de leurs terres, que ce soit temporairement ou à long terme, d'une manière qui menace la stabilité et laisse présager une extension supplémentaire du conflit à la région, et compromet les chances de paix... ». Le ministère égyptien des Affaires étrangères a également affirmé l'« adhésion de l'Egypte aux principes du règlement politique

de la question palestinienne », soulignant qu'elle reste « la question centrale au Moyen-Orient ». De son côté, la Ligue des Etats arabes a rejeté lundi les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de sa terre, qualifiant cela de « violation du droit international ». « Les tentatives visant à expulser le peuple palestinien de ses terres, par le déplacement, l'annexion ou l'expansion des colonies, se sont révélées infructueuses dans le passé et sont inacceptables. Elles constituent une violation du droit international, car la déportation forcée et le déplacement de personnes de leurs terres ne peuvent être qualifiés que de nettoyage ethnique », a indiqué le secrétariat général de la Ligue des Etats arabes. « Le seul véritable moyen pour parvenir à la stabilité et à la paix au Moyen-Orient est de mettre en œuvre la solution à deux Etats (...) », a

ajouté la même source. Le Parlement arabe a, lui aussi, rejeté les tentatives de déplacement des palestiniens de la bande de Ghaza, qualifiant cela de « crime » au regard du droit humanitaire international. « Ces appels constituent une violation flagrante des résolutions de la légalité internationale et des droits légitimes du peuple palestinien », a déclaré dimanche dans un communiqué le président du Parlement arabe Mohammed bin Ahmed Al Yamahi, appelant la communauté internationale à « rejeter clairement et explicitement de telles initiatives ». Al Yamahi a réaffirmé « le soutien total du Parlement arabe au peuple palestinien jusqu'à ce qu'il obtienne ses droits inaliénables, notamment son droit au retour, à l'autodétermination et à la création d'un Etat indépendant avec Al Qods-Est comme capitale ». R.I

EXPULSION DES PALESTINIENS DE GHAZA Berlin s'oppose

La population palestinienne ne doit pas être expulsée de Ghaza, a déclaré, hier, le ministère allemand des Affaires étrangères, suite à des appels au déplacement forcé de la population de la bande. Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères, cité par des médias, a indiqué que Berlin partageait le point de vue de l'Union européenne, de ses partenaires arabes et des Nations unies, selon lequel la population palestinienne ne doit pas être expulsée de Ghaza et Ghaza ne doit pas être occupée de manière permanente ou recolonisée (par l'entité sioniste) ». R.I

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Retour des Palestiniens dans le nord de l'enclave

Des milliers de Palestiniens ont commencé, hier matin, à regagner le nord de la bande de Ghaza, dans le cadre du cessez-le-feu entré en vigueur le 19 janvier, après près de 16 mois d'agression sioniste génocidaire. Selon des médias, dès 7 h, heure locale (05 h GMT), des milliers de personnes ont emprunté à pied la route côtière Al-Rashid en direction du nord de Ghaza.

Des activistes palestiniens sur les réseaux sociaux ont partagé des vidéos montrant des habitants chantant et célébrant leur retour. Le bureau des médias de Ghaza avait auparavant indiqué que les déplacements vers le nord de Ghaza étaient autorisés à pied, mais pas en voiture, par la route côtière, à partir de 7 h. Il a également précisé que les habitants pouvaient se déplacer en voiture depuis le centre et le sud de Ghaza vers le nord via la rue Salaheddin, à l'est de Ghaza, à partir de 9 h. Un cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza, après près de 16 mois d'agression sioniste dévastatrice ayant fait plus de 47 000 martyrs palestiniens, pour la plupart des femmes et des enfants, tandis que la majeure partie de l'enclave est en ruines, avec des centaines de milliers de personnes sans abri et dépendantes de l'aide extérieure pour survivre.

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a salué le retour, hier, de déplacés palestiniens dans le nord de la bande de Ghaza, y voyant une "victoire" contre les plans sionistes d'"occupation" de ce territoire et de "déplacement" forcé des Palestiniens, s'est félicité le Hamas, hier dans un communiqué. "Le retour des déplacés est une victoire pour notre peuple et signe l'échec et la défaite des plans d'occupation et de déplacement", a-t-il ajouté. "Ce retour est une réponse à tous ceux qui réussissent à déplacer notre peuple", a de son côté affirmé le Jihad islamique.

R.I

BRUXELLES

Des milliers de manifestants exigent un cessez-le-feu permanent à Ghaza

Des milliers de personnes ont défilé dans les rues de Bruxelles appelant à un cessez-le-feu permanent à Ghaza et exhortant le gouvernement belge et l'Union européenne (UE) à sanctionner l'entité Sioniste. Les manifestants, environ 7 000 selon la police belge, ont demandé la protection de la population palestinienne, la libération des Palestiniens détenus pour des raisons politiques et l'accès à l'aide internationale pour la population de Ghaza, confrontée à une situation d'urgence humanitaire. Sur les réseaux sociaux, les organisateurs ont également exhorté le gouvernement belge à imposer un embargo militaire international complet contre l'entité sioniste, à soutenir, devant la Cour internationale de justice (CIJ), la plainte de l'Afrique du Sud contre cette entité pour génocide, et à pousser l'UE à suspendre son accord d'association avec elle en raison des violations des droits de l'Homme dans l'enclave palestinienne. Les participants à cette marche organisée dimanche par des dizaines d'ONG belges dont 11.11.11 et Amnesty International Belgique ont scandé des slogans tels que "Libérez, libérez la Palestine" et "Arrêtez, arrêtez le génocide" alors qu'ils défilaient dans la capitale belge. De nombreux participants à la manifestation portaient des pancartes sur lesquelles figuraient des prénoms afin de donner un visage au nombre de morts à Ghaza". Pour les manifestants, le cessez-le-feu, entré en vigueur la semaine dernière, ne garantit pas encore la fin de l'agression sioniste contre les Palestiniens de Ghaza.

R.I

LE PIONNIER DE LA PHOTOGRAPHIE EN ALGERIE

Une exposition en hommage à la mémoire de Mohamed Kouassi au Palais des Raïs

Le Centre des Arts et de la Culture du "Palais-des-Raïs", à Alger, a accueilli, lundi, une exposition en hommage à Mohamed Kouassi, le Moudjahid et le pionnier de la photographie en Algérie.

Le photographe Kouassi (1922-1996), le "géant de l'image" qui a pris la responsabilité d'enregistrer une partie importante de l'histoire et de la mémoire de l'Algérie, a laissé un héritage photographique précieux, à travers lequel il a immortalisé l'action militante et la glorieuse marche du peuple algérien vers son indépendance, accompagnant sur le terrain militants et dirigeants politiques et mettant à nu la diplomatie propagandiste et mensongère de l'administration de la France coloniale.

Le regretté prenait des photos qui restituaient les mouvements des combattants et des moudjahidines algériens, à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que lors de forums internationaux, rapportant en images, les plus importantes réunions qui avaient marqué les moments décisifs de l'Algérie en guerre, jusqu'à devenir le photographe officiel et attitré du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Surnommé le "Photographe du Front de Libération National", après avoir rejoint la troupe artistique du FLN fondée en Tunisie en 1958, Mohamed Kouassi visitera les camps des réfugiés, les bases de l'Armée de libération nationale et assistera aux réunions des dirigeants de la révolution, immortalisant à chaque fois, ces moments historiques dans la vie de la Révolution algérienne. Né à Blida en 1922, Mohamed Kouassi a grandi à Alger, une ville qu'il affectionnait particulièrement



avec sa vieille cité, la Casbah et ses anciens quartiers et vénérables, dont il avait soigneusement conservé les clichés qui témoignent encore de ses habitants autochtones et leur condition de vie précaire durant l'occupation française. Militant de première heure au sein du Parti populaire algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Mohamed Kouassi avait montré de prime abord son savoir-faire en enregistrant les réunions et manifestations du mouvement national. En 1946, il part avec sa femme, Safia, à Paris (France), où il avait trouvé du travail, tout en poursuivant une formation professionnelle dans l'art de la photographie.

Neuf ans après (juillet 1955), il adhère à l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), puis à la Fédération du FLN en France, où il a trouvé le lieu idéal de lutte et d'engager derrière les photographies le

ment pour la cause nationale, après s'être entouré d'étudiants et d'intellectuels avec qui, il partageait les mêmes aspirations libérales. En août 1957, le couple

Kouassi avait participé avec la délégation de l'UGEMA à la représentation de l'Algérie au Festival mondial de la jeunesse à Moscou, (capitale de l'Ex. Union soviétique), où le reporter infatigable de la cause nationale avait exploité une série de photographies pour faire connaître les objectifs de la révolution algérienne, au péril de sa vie, car devenu une cible potentielle et importante des services secrets français.

Après avoir rejoint la troupe artistique, Mohamed Kouassi visitera les camps de réfugiés, les bases de l'Armée de libération nationale et assistera aux réunions des dirigeants de la révolution, immortalisant à chaque fois ces moments historiques de la révolution et apposant derrière les photographies le

cachet du "Service photo du ministère de l'Information du GPRA", puis celui de l'APS, fondée en décembre 1961 et dont il fut parmi les pionniers.

Telle un miroir ou la radiographie d'une époque, l'œuvre de Mohamed Kouassi aura été d'un grand apport à la Révolution algérienne, après que ses dirigeants aient saisi la nécessité de donner à la lutte armée plus d'élan, en permettant une confrontation médiatique et diplomatique à la hauteur des enjeux, à travers la photographie et la force qu'elle pouvait représenter pour traduire la douleur et la souffrance du peuple algérien et exposer l'abjection et la barbarie de la machine coloniale.

De nombreuses expositions, ont été organisées en son honneur, à Alger, Oran et ailleurs, l'avaient consacrée comme l'un des acteurs marquants de la lutte contre l'occupant français.

R.C

Le 68^{ème} anniversaire de la grève des huit jours célébré à Bechar

La wilaya de Bechar accueillera, ce mardi, les festivités nationales de commémoration du 68^{ème} anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957), qui donneront lieu à diverses manifestations et activités. Le programme de la commémoration prévoit l'inauguration d'une importante exposition historique dédiée aux différentes phases de cette grève et de la lutte du peuple algérien pour son indépendance du joug colonial français. La commémoration du 68^{ème} anniversaire de la grève des huit jours, qui reste un événement ancré dans l'histoire de l'Algérie, verra, en plus de l'organisation de conférences sur la portée économique de cette action de lutte politique du peuple algérien, la signature d'une convention de partenariat entre le secteur des Moudjahidines et Ayants-droits et l'Union locale des artisans et commerçants algériens. Diverses autres manifestations à caractère culturel et sportif sont prévues dans différentes collectivités de la wilaya de Bechar.

R.C

Box-office : Flight Risk trône au sommet

Le film "Flight Risk", réalisé par Mel Gibson, trône au sommet du box-office nord-américain à l'issue du dernier week-end de janvier. Ce long métrage d'action a engrangé 12 millions de dollars sur le week-end aux États-Unis et au Canada. Avec Mark Wahlberg, Michelle Dockery et Topher Grace, le film retrace le voyage en avion d'un agent fédéral américain chargé d'escorter un maître-repenti.

Flight Risk a volé la première place du classement à *Mufasa : The Lion King*, qui se classe deuxième avec 8,7 millions de dollars de recettes. Depuis sa sortie en salles, il y a six semaines, ce long métrage animé hyperréaliste a cumulé un total de plus de 220 millions de dollars – pour un budget de production de 200 millions. La comédie aux dialogues salés et aux situations politiquement incorrectes *One of Them Day*, avec la chanteuse américaine SZA à l'affiche, occupe la troisième marche du podium, engrangeant 8 millions de dollars. Viennent ensuite *Sonic the Hedgehog 3*, estimé à 5,5 millions de dollars sur le week-end et 226 millions pour six semaines d'exploitation, puis *Moana 2* et ses 4,3 millions (450 millions en neuf semaines).

N.C

Star Wars : Daisy Ridley accueille un nouveau scénariste pour son film

Le film "Star Wars : New Jedi Order", centré sur Rey Skywalker, a désormais un nouveau scénariste en la personne de George Nolfi. Ce projet, qui se déroule après "Star Wars : The Rise of Skywalker" (2019), met en scène Daisy Ridley dans le rôle de Rey, désormais mentor d'un nouveau groupe de Jedi. Bien que certains éléments de l'intrigue soient encore inconnus, l'histoire devrait offrir une perspective nouvelle sur l'avenir des Jedi dans cet univers. George Nolfi, qui a écrit de nombreux scénarios pour des films populaires tels que "Ocean's Twelve" et "The Bourne Ultimatum", est désormais en charge de la rédaction du scénario de ce film très attendu. Son expérience dans l'écriture de thrillers et de films d'action devrait apporter une nouvelle dimension au projet.

Avant l'arrivée de Nolfi, plusieurs scénaristes ont travaillé sur le projet, dont Damon Lindelof et Justin Britt-Gibson, ainsi que Steven Knight, créateur de "Peaky Blinders". Ces changements successifs ont repoussé la production du film, initialement prévue après le lancement de "The Mandalorian & Grogu", dont la production vient de se terminer. Bien que la date de sortie du film "New Jedi Order" n'ait pas encore été précisée, Lucasfilm a annoncé que le projet de Shawn Levy, un film "Star Wars" sans titre, pour lequel Ryan Gosling pourrait interpréter le rôle principal, sera tourné en priorité.

N.C

Médéa : Plus 4.700 livres parascolaires distribués aux bibliothèques communales

Un lot de 4.750 livres parascolaires a été distribué, dimanche, à des bibliothèques communales de la wilaya de Médéa lors d'une cérémonie organisée au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, sur une initiative de la direction locale de la culture et des arts. Trente bibliothèques réparties sur 28 communes de Médéa ont été dotées chacune d'un quota de livres parasco-

laires, toutes disciplines confondues, à la faveur de cette opération déclinée sous le slogan : "connaissance plus étendue, un lendemain meilleur".

Un lot supplémentaire de livres traitants de thèmes de culture générale a été remis lors de la même cérémonie aux bibliothèques des communes de Chahbounia (sud de Médéa) et Ouled Deid (à l'est), en guise d'encouragement pour les efforts fournis par les gestionnaires

de ces structures et afin de diversifier le fonds documentaire mis à la disposition des lecteurs issus de ce deux communes. Une opération identique est programmée dans les tous prochains jours et touchera les bibliothèques et les salles de lecture qui restent de manière à faire bénéficier l'ensemble des adhérents des livres et des manuels qui seront fournis à ces structures.

R.C

ITÉLÉ

TFX La momie

21h05



En 1127, en Angleterre, des croisés enterrant l'un des leurs, qui tient une bague entre ses mains. De nos jours, alors qu'un gigantesque tunnel ferroviaire est creusé, de nombreuses tombes, dont celle du croisé, sont mises au jour.

C 8 Ténor



Antoine suit des études de comptabilité sans grande conviction, partageant son temps entre les battles de rap qu'il pratique avec talent et son job de livreur de sushis.

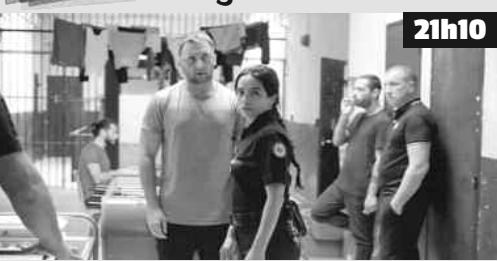
france 3 La soupe aux choux

21h05



Une nuit, un extra-terrestre atterrit en soucoupe volante dans le jardin de Glaude. En gage de bienvenue, ce dernier lui offre un peu de sa fameuse soupe aux choux.

CANAL+ Borgo



Mélissa Dahleb, surveillante pénitentiaire, vient de quitter la métropole pour s'installer en Corse avec son mari et leurs deux enfants. Pour la jeune femme, l'acclimatation est assez difficile.

Quotidien National d'Information

Édité par la SARL NATION EDITION

Capital social de 100 000,00 DA

**Directeur général
Omar ATTIA**

**Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA**

Impression

Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis
à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une quelconque réclamation

VISION



N2J Bloodline

21h10



Lauren Monroe est une procureure accomplie et héritière d'une riche et puissante famille new-yorkaise. Lorsque son père Archer Monroe meurt de façon soudaine et mystérieuse, sa vie prend un tour inattendu.

Robert Pattinson a songé à arrêter sa carrière après la pandémie de Covid-19



Robert Pattinson n'a pas caché son inquiétude face aux dernières années difficiles traversées par l'industrie du cinéma. Il faut dire que depuis 2020, elle n'a pas été épargnée.

Robert Pattinson a confié avoir envisagé de quitter Hollywood en raison des productions proposées par les studios après la pandémie de Covid-19, et des craintes quant à la survie du secteur.

À l'occasion de la promotion de son film "Mickey 17", Robert Pattinson a confié avoir été tenté de quitter l'industrie cinématographique. "Avec la pandémie de COVID et les grèves, tout le monde n'arrêta pas de dire que le cinéma était en train de mourir, c'était assez convaincant. J'étais littéralement sur le point de décrocher. En fait, cela commençait à devenir un peu inquiétant", a-t-il déclaré.

"On peut même le voir en termes de scénarios. Tous les acteurs pendant deux ans se disaient : "Que se passe-t-il ? Rien n'est cool". Je ne dis pas que tout ce qui est sorti n'était pas cool, mais en fait, c'était très "studio". Je ne sais pas vraiment ce qui se passait, ce qui s'est passé lors du retour de Saturne ou quoi que ce soit d'autre, mais maintenant il y a des idées vraiment cool partout", a-t-il ajouté.

La star de "Twilight" a salué la récente émergence d'une "vague de films très ambitieux", citant en exemple des œuvres comme "Armand" de Halfdan Ullmann Töndel, "The Brutalist" de Brady Corbet et "Anora" de Sean Baker. "Il semble qu'il y ait soudain une nouvelle vague de réalisateurs qui enthousiasment également le public. J'espère que "Mickey" sortira dans une période d'enthousiasme pour le cinéma", a-t-il conclu.

Dans le film de science-fiction, Robert Pattinson incarne Mickey Barnes, un homme engagé dans une mission spatiale pour coloniser une planète glaciée. "Mickey 17" est attendu dans les salles françaises le 5 mars 2025.

Gulli Paddington

21h05



Montgomery Clyde, explorateur, est devenu ami avec Lucy et Pastuzo, deux sympathiques ours péruviens, doués de la parole.

TF1 SERIES FILMS Camping Paradis

21h05



Tom reçoit la visite de l'inspecteur d'hygiène et de sécurité. Le constat est accablant. Tom n'a que deux solutions : fermer le camping ou accepter l'offre d'achat d'une multinationale hollandaise.

Siège social

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction

03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

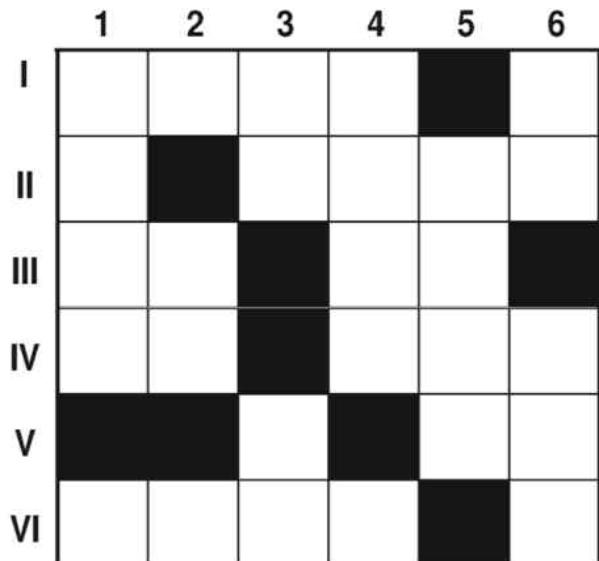
Tél/Fax : 023 46 32 76

E-mail: lanationquotidien@gmail.com -

Site: www.journal-lanation.com

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés



HORizontalement

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

Verticalement

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

Grille muette N° 1093

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 La moitié d'un Thiers.2 Prêchent la bonne parole.3 Biocarburants.- Donc je suis...4 Ne prenait pas la parole, ouvertement.- Elle ne lâche pas la grappe !5 Spécialisé dans l'art ou l'économie.- Une lune d'enfer mais pas dans notre système solaire.6 Artisans du désordre !7 Dague à flamme.- Unité de stratigraphie.8 Coup au piquet.- Pas dans les étoiles.9 Bien de chez nous.10 Nettoie avant lavage.

Verticalement

- 1 Donne de la voix, plutôt deux fois qu'une.2 Suffisantes.3 Grandes sauterelles, mais pas dans le même ordre.4 Conseils venant de la gauche.- Dans le Groupe 2.5 Le petit pouce, mais pas chez nous.- Du genre spectre de la forêt.6 Règne sur le sous-sol ou révèle au grand jour.- Finance le FSV en partie.7 Le flegme français.8 On peut dire qu'il a un pied égyptien...- Passe par les fils pour entrer dans le cercle.9 S'il est bon, il est sûr de lui.- Peintre ou mousse.10 N'est pas du genre mélasse.

Mots croisés grille N° 1093

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 Mets mais ne met pas en appétit.2 Portent des testicules... mais pas chez nous.3 Dans le 82.- Passent pour des laminoirs.4 Fait Florès.- Baissa ou augmenta le prix.5 A un coeur de pierres.6 Ont le même statut qu'Aragon.7 La main japonaise.- Accusatif de 'ego'.- Vieille larme de Kohala.8 Sa grand-mère est Aphrodite.- Des russes fumeux.9 Qui méritent assurément le bonnet d'âne!10 Calment plus que les autres ?

Verticalement

- 1 Brouillons ... à l'oreille.2 N'est pas tueuse à gages, bien au contraire !3 Sont en passe de plier leur gaule ou de taquiner le goujon.- Saint ou sur les seins d'Isis.4 Un hic, mais il y a bien longtemps.- Proche du Chlore.5 Port de Ballard.- Si seulement il se tournait !6 Sur la toile, il fait le tour de lui-même.- Froid, il n'enrichit personne...- Un fin gourmet.7 A ses habitudes.- Anatole.8 Tels des droits sous l'Empire.- Peut inonder le bavarois.9 Fait par un mineur.- Abondant dans son canton.10 Avant terrasse ou terrasse derrière.

MÉTÉO

Des vents forts sur plusieurs wilayas du pays à partir d'aujourd'hui

Des vents forts, pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h, souffleront sur plusieurs wilayas du pays, à partir d'aujourd'hui, a indiqué hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Placé en vigilance "Orange", ce BMS concerne dans un premier temps les wilayas de Ain Témouchent, Oran, Mostaganem, Chlef et Tipaza où des vents Ouest souffleront mardi de 06h00 à 21h00, avec une vitesse de 60 à 70 km/h, pouvant atteindre ou dépasser 90 km/h en rafales. Il en est de même pour les wilayas de Tlemcen, Sidi bel Abbès, Mascara, Saïda, Relizane, Aïn Defla, Tissemsilt, Alger, Blida, Médéa, Bouira, Naama, El Bayadh, Tiaret, Laghouat, Djelfa et M'sila où les vents souffleront d'Ouest à Nord-Ouest avec une vitesse de 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h en rafales.

BECHAR

Saisie de plus de 9 kg de kif traité

Un réseau criminel de sept présumés narco-trafiquants a été démantelé par les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sécurité de wilaya de Bechar, qui ont saisi en leur possession plus de 9 kg de kif traité, a indiqué, hier, la cellule de communication et des relations publiques de la Sécurité de wilaya. Agissant sur informations faisant état de suspects s'apprêtant à réceptionner une importante quantité de drogue à Bechar, pour l'acheminer ensuite vers une région du Nord du pays à l'aide d'un véhicule touristique, les policiers sont parvenus à

démanteler le réseau en question, a-t-on précisé. La mise en place d'un vaste plan de sécurité et de recherche, sous la supervision de la justice, a permis d'abord l'arrestation de trois suspects, dont une femme, à bord d'un véhicule touristique dont la fouille a permis la découverte de 9,103 kg de kif traité, a expliqué la source. La poursuite des investigations a donné lieu à l'identification et l'arrestation de quatre autres suspects, dont le principal fournisseur de la drogue, et la saisie de deux jumelles de terrain dans le domicile de l'un des suspects, lors des perquisitions des lieux d'habitations des suspects, ordonnées par la justice, a-t-on ajouté. Trois autres suspects identifiés comme membre de ce réseau criminel, actuellement en fuite, sont activement recherchés pour leur implication dans cette affaire, a-t-on signalé. Les sept suspects arrêtés (âgés entre 28 et 45 ans) ont été présentés devant le par-

quet du tribunal de Bechar, qui a ordonné leur détention provisoire pour les chefs d'inculpation de détention, transport illégal de drogue dans l'intention de sa commercialisation illicite, et ce, en attendant leur comparution devant le tribunal compétent, a conclu la source.

ORAN

Saisie de 2.250 comprimés de psychotropes

Les services de police d'Oran ont arrêté quatre individus impliqués dans le trafic de psychotropes et ont saisi 2.250 comprimés, a indiqué, hier, ce corps de sécurité. L'opération a été menée suite à des informations reçues par la brigade mobile

de la police judiciaire du quartier Si Salah (ex les Planteurs) à Oran, faisant état d'individus qui écoulaient des psychotropes dans le milieu des jeunes de la zone urbaine, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de la Sécurité de wilaya. Après la surveillance de leurs activités criminelles, quatre suspects ont été identifiés et localisés et, après l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, ils ont été arrêtés. Lors de l'opération, 2.250 comprimés de psychotropes ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent de 82.000 DA provenant des revenus du trafic, ainsi qu'une moto utilisée pour transporter ces substances, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant la justice pour trafic de psychotropes, selon la même source.

ORAN

Le Salon du chocolat et du café "Chocaf" à partir du 29 janvier au 1 février

La sixième édition du Salon international du chocolat et du café "Chocaf" se déroulera du 29 janvier au 1er février prochain au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, ont indiqué les organisateurs. Environ 70 exposants venus d'Algérie et de pays étrangers tels que l'Egypte, l'Italie, l'Espagne, la Tunisie et le Cameroun sont attendus à cet événement, offrant ainsi aux visiteurs et investisseurs l'occasion de découvrir les dernières technologies et innovations dans les domaines du chocolat et du café, selon un communiqué de la société organisatrice de l'événement. La même source a souligné que "cet événement est l'une des principales manifestations écono-

miques qui réunit les entreprises, fabricants, artisans et investisseurs algériens et étrangers dans les secteurs du chocolat et du café". Il a également précisé que le salon vise à promouvoir les produits nationaux, à ouvrir de nouveaux marchés d'exportation pour les industries locales, ainsi qu'à soutenir les artisans et les aider à renforcer leurs activités. A cette occasion, des concours internationaux seront organisés, quotidiennement, dans les domaines de la préparation du chocolat, du café et de la pâtisserie, où des concurrents d'Algérie et de l'étranger viendront démontrer leurs compétences et leur créativité, et une commission internationale évaluera les participations.

RÉCITATION ET DE PSALMODIE DU SAINT CORAN

Clôture de la 20e édition du Concours international du prix d'Alger

La 20e édition du Concours international du prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, organisée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est clôturée dimanche soir à Alger. Présidée par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, la cérémonie de clôture de ce concours s'est déroulée au Cercle national de l'Armée (CNA), en présence du Conseiller du Président de la République, chargé des Affaires religieuses, des Zaouïas et des Ecoles coraniques, M. Mohamed Hassouni, de membres du Gouvernement, de représentants d'instances nationales et de nombre de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie. Intervenant à cette occasion, M. Belmehdi a affirmé que ce Concours "est une

tradition et une démarche louable initiée par l'Etat algérien pour renforcer l'apprentissage et l'enseignement coraniques". Le 1er prix de ce concours a été décerné au récitant Abdulssamad Adam de la République du Ghana, suivi du récitant, Tawhid Al Islam de la République populaire du Bangladesh, tandis que le récitant libyen Mahmoud Abou Gharara a remporté la 3e place. A cette occasion, les membres du jury ont été honorés, ainsi qu'un nombre de récitants du Saint Coran lauréats des trois premières places de concours internationaux de récitation et de psalmodie du Saint Coran organisés en 2024 à l'étranger. Plus de quarante pays du monde arabo-musulman ont participé à la phase des éliminatoires de cette édition, où 20 candidats et candidates se sont qualifiés pour la phase finale.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

6 morts et 174 blessés en 24 heures

Six personnes sont décédées et 174 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Ouargla, avec trois morts suite au renversement d'un véhicule léger au niveau de la commune d'El Rouissat. Pour leur part, les services de la sûreté nationale ont indiqué, dans un communiqué,

que trois personnes ont trouvé la mort et 121 autres ont été blessées dans 92 accidents de la route survenues les 24 et 25 janvier, en zones urbaines. Ces accidents sont principalement dus au facteur humain, précise-t-on de même source. Dans ce cadre, la DGSN réitère son appel aux usagers de la voie publique au respect du code de la route et à la vigilance lors de la conduite. Le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 sont mis à la disposition des citoyens 24h/24, rappelle la DGSN.

LA NATION

Mardi 28 Janvier 2025

HORAIRE DES PRIERES

SOBH DOHR ASSER MAGHREB ICHA

06:21 12:59 15:38 18:08 19:32

Météo

Alger

18

Tizi Ouzou

19

Tiaret

22

Béjaïa

18

Constantine

20

Oran

23

UGCAA

Un rôle primordial dans le soutien de la Révolution algérienne



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) incarne un pan fondamental de l'histoire de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie par son rôle primordial dans le soutien matériel et moral à la glorieuse Révolution contre le colonialisme français. Fondée le 13 septembre 1956 à Nadi Ettraki (Cercle du progrès) à Alger, cette organisation a émergé à la suite des résolutions du Congrès de la Soummam, tenu le 20 août 1956, qui préconisait l'unification des efforts de toutes les strates sociales pour soutenir la Révolution algérienne. Dès ses premiers pas, l'Union s'est imposée comme un pilier stratégique, assumant la double vocation d'un soutien logistique et moral aux moudjahidines. A travers la collecte de fonds, les commerçants algériens, activant aussi bien à l'intérieur du territoire qu'au-delà de ses frontières, ont permis l'acquisition d'armes, de munitions, ainsi que l'approvisionnement en vivres et en fournitures médicales. Outre ce rôle purement logistique, cette organisation s'est érigée en un vecteur privilégié de communication entre le FLN et la population algérienne. "L'Union était un outil d'organisation révolutionnaire efficace, réussissant à intégrer les différentes catégories sociales dans un cadre organisé pour soutenir la Révolution", a déclaré à l'APS le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi. L'un des épisodes les plus emblématiques de l'action de l'UGCAA demeure l'organisation de la grève générale de huit jours en janvier 1957, un acte de résistance économique d'une ampleur inédite. Cet événement, qui paralyse les activités commerciales à l'échelle nationale, a constitué un coup sévère porté à l'administration coloniale française. La capacité de l'Union à orchestrer cette mobilisation malgré la répression féroce témoigne de son rôle central dans l'effort révolutionnaire. Consciente des répercussions possibles d'une telle action sur les populations, l'Union avait, parallèlement, pris soin de distribuer des produits de première nécessité tels que le riz, la farine, l'huile et le sucre, assurant ainsi la subsistance des familles algériennes. Cependant, cette initiative n'a pas été sans coût : de nombreux membres de l'Union furent arrêtés, emprisonnés et torturés par les forces coloniales. Aujourd'hui, 68 ans après sa création, l'UGCAA continue de jouer un rôle déterminant dans la stabilité économique et sociale de l'Algérie. Plus qu'un simple instrument de soutien économique, cette organisation est un témoin vivant du sacrifice et de la solidarité du peuple algérien durant sa lutte pour l'indépendance.